

Sujet : Traquer les ordures, ils en font le serment. Sauf à Saint Josse ?

Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les Echevins, mesdames et messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons déjà eu l'occasion de discuter à diverses occasions de la problématique gestion des ordures sur le territoire communal, un dossier difficile que notre commune n'est pas la seule à avoir du mal à gérer.

Même à l'échelle plus locale d'un immeuble, je vois bien que la question est difficile à gérer, entre les personnes jetant des ordures par leur fenêtre et celles abandonnant des encombrants dans les communs de l'immeuble. Voir ceux qui jettent des canapés par la fenêtre d'un 6ème étage, comme j'ai pu le voir il y a quelques années dans la copropriété où je vis. Alors que dire des rues ! Surtout quand en plus la commune supprime "temporairement" certains dispositifs comme les bulles à verre et ne les réinstalle pas à la fin des travaux, comme on le voit place Saint Lazare.

Un des outils qui permettent toutefois de lutter efficacement contre ce genre de comportement c'est la présence sur le territoire d'agents assermentés. Des agents dans les rues, mais pas seulement : on sait ainsi que les centres de tri disposent également d'agents assermentés qui permettent à la fois d'éviter certains débordements et de lutter contre certains dépôts inappropriés, l'agent assermenté ayant notamment le droit d'ouvrir les sacs.

Mes questions seront donc :

- Où en est le processus de déploiement d'agents assermentés dans les rues de la commune ?
- Est-il envisagé d'intégrer à l'effectif de la déchetterie communale des agents assermentés ou d'encadrer les travailleurs actuels de manière à ce qu'ils puissent obtenir cette qualification ?

En vous remerciant d'avance,

Pascal Lemaire